

ATTESTATION DE STAGE LYCEE DES METIERS ROGER DESCHAUX

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire

L'entreprise ou l'organisme d'accueil

Nom :	
Adresse :	
N° d'immatriculation de l'entreprise :	
Représenté(e) par (nom) :	Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Prénom :	Nom :
Classe :	
Date de naissance :	

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Lycée des métiers Roger Deschaux représenté par Madame E. VERNET ABAIBOU, en qualité de chef d'établissement
5 rue des Pies – 38360 SASSENAGE
Téléphone : 04.76.85.96.10 Fax : 04.76.85.96.20 Mail : ce.0382099a@ac-grenoble.fr

a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme

duau.....

Soit une durée effective totale de :(en nombre de jours)

Dont jours d'absence :(en nombre de jours effectifs)

Il/elle a réalisé les activités et mobilisé les compétences suivantes :

Activités Réalisées	Compétences mobilisées

Indemnités de stage versées par l'entreprise au stagiaire :

Le montant total de € a été versé au stagiaire à titre de gratification.

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil :

A retourner au lycée à la fin du stage, ou par mail : bde-lpo-roger-deschaux@ac-grenoble.fr